

Procès-verbal
Assemblée générale du 27 mars 2023
A la Salle « La Croisée » à Blonay

Présents : 16 personnes ont signé la liste de présence

Excusés : 20 personnes. La convocation a été envoyée à 180 membres et amis

Présidente : Anne-Lyne Stuber

PV : Claude-Pascal Gruffat

La Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun et remercie l'église évangélique de Blonay de nous mettre gracieusement à disposition ses locaux. Un grand merci aux nombreux membres et amis qui soutiennent fidèlement Antra, avec un merci particulier à la Commune de Montreux pour ses deux dons, représentée ce soir par M. Smith, Bravo à tous les bénévoles qui ont préparé artisanat, conserves, ... pour les marchés de Noël, nouvelle formule à Blonay et Leysin.

Les différentes activités figurent dans le **Rapport annuel** avec les comptes et le budget.

1 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 avril 2022

Le PV a été reçu il y a env. 4 semaines, le délai étant juste dépassé, par équité la parole est donnée sur le PV. Elle n'est pas demandée, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents. Avec remerciements au secrétaire C-P. Gruffat.

2 Association : admissions et démissions des membres - liste des membres

Deux nouveaux membres : Mme Béatrice Cina-Bellwalder et Mme Evelyne Domenjoz.

3 Modification des statuts

Chaque membre a reçu la version modifiée avec le Rapport annuel. C-P. Gruffat présente à l'écran les 3+1 articles avant et après modification.

Art 12 devait être voté en présentiel pour être accepté.

Vote : les nouveaux statuts sont **acceptés** à une forte majorité moins une abstention ; ils entrent en vigueur avec effet immédiat.

4 **Rapport du Comité sur l'exercice 2022**

En plus des généreux et fidèles donateurs, la présidente remercie toutes celles qui se sont engagées pour le Marché de Noël nouvelle formule. Sans ces aides, le projet n'existerait simplement pas.

Puis elle relate quelques succès de l'année :

- Un très bon début avec « **Musique & images** » à Leysin animés par le violoncelliste de l'OCR Stephan Rieckhoff et Anne-Lyne. Ce concert du 20 mars 2022 a rapporté env. CHF 1'500.- net
- Les **Marchés de Noël et l'artisanat** de Blonay et Leysin ont rapporté CHF 6'215.- net ; en grande partie organisé par des jeunes retraités.

4.1 **Voyage d'A.-L. Stuber et R. Renkens en automne 2022 à Madagascar**

Deux membres du comité ont été 6 semaines sur site pour suivre l'évolution du chantier et contribuer à dispenser quelques cours en coaching. Les enseignantes sont habituées au « frontal » mais pas du tout au travail de groupe. Renata Renkens poursuit ce coaching en confCall mensuellement.

Un Power-Point est présenté à l'assemblée. Il retrace les constructions sur les 7 dernières années. Il montre les acquis et l'autonomie acquise par l'équipe de la Dre Rakotoarijaona, et que le projet se poursuit avec initiative et dans la confiance. Les Suisses financent un projet qui est réalisé par les autochtones.

La présidente a profité de nouer des contacts avec d'autres associations poursuivant le même but qu'Antra.

Commentaires du diaporama :

On part de Tananarive via la route RN4 pour arriver, 28 km au nord-ouest, à Manakambahiny, le village où le terrain a été acheté en 2016, puis où seront construits une enceinte, la maison du gardien, un forage et un puits. En 2023 le centre compte les 5 premiers immeubles. ?

L'école est composée de 4 salles de classe qui accueillent chacune 25 élèves. Il y aura 7 classes pour 2024. La présentation se termine sur les sourires de l'équipe et des enfants, notamment des chants lors des promotions de la volée 2022.

5 **Présentation des comptes 2022**

Mme Brigitte Felli, comptable, présente les comptes inclus dans le Rapport annuel.

La somme des **recettes est de CHF 32'858.-** (essentiellement des dons, dont 7'000.- de la Commune de Montreux et 3 dons privés de plus de 500.-), et

La somme des **dépenses est de CHF 27'590.-** soit un bénéfice de CHF 5'268.-. Ce solde est en fait technique car on ne tient pas un inventaire strict des matériaux pas encore construits sur place ni de certains passifs transitoires.

Mme Felli commente les différents postes des dépenses, en particulier l'infrastructure, la réalisation de l'Ecole-C.

Les Charges salariales progressent en fonction du nombre de classes ouvertes.

Le bilan : Après attribution du résultat, le capital figurant au passif du bilan se porte à **CHF 27'352,12**

Antra verse mensuellement CHF 2'000.- sur le compte de « Grain de moutarde » à Madagascar.

Réponse aux questions :

Karen est une enfant soutenue par une membre de l'Association.

Frais des membres du comité qui se rendent à Madagascar ? Seuls CHF 260.- a été payé par l'Association, tout le reste est pris bénévolement.

6 Rapport du vérificateur des comptes

Une copie figure au § 6 du rapport annuel. M. Michel Wicht donne lecture de son rapport.

La présidente ouvre la parole sur les points 5 et 6, elle n'est pas demandée.

7 Votations des points 5 et 6

A l'unanimité, les membres décident :

- a) D'approuver les comptes 2022 tels que présentés ;
- b) De donner décharge à la caissière et au comité ;
- c) De prendre acte du rapport du vérificateur des comptes.

Nos remerciements à Mme Felli et M. Wicht pour leurs travaux.

8 Nomination des vérificateurs des comptes

Le comité propose de continuer avec les mêmes, soit M. Michel Wicht et Mme Marina Von Siebenthal, comme suppléante. Il n'y a pas d'autre candidature, ainsi, la proposition ci-dessus est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

9 Projets du comité

Pour la récolte des ressources en Suisse, nous allons poursuivre la préparation de conserves et d'artisanat pour les marchés de Noël de Blonay et Leysin. Et pourquoi pas un concert supplémentaire.

9.1 Programme d'investissement

C-P. Gruffat commente le plan § 5.3 du Rapport annuel en relation avec les investissements réalisés à ce jour, § 5.4, et en bleu ce qui est projeté en 2023.

Le total des investissements réalisés de 2016 à 2022 se porte à **CHF 129'918.-** ; il a été de CHF 20'487.- en 2022.

La Dre Rakotoarijaona a transmis une requête au comité qu'il l'a approuvée. Soit de modifier légèrement le 1^{er} étage de l'Ecole-C en allongeant une classe pour recevoir les parents, et de réaliser deux petits locaux pour le secrétariat et le stock.

Le **3^{ème} bâtiment scolaire** (= Im 11 sur le plan) pourra accueillir 3 classes sur 2 niveaux ; cf § 4.3 du Rapport annuel. Avec ces 3 écoles, le centre de Manakambahiny offrira un total à terme de 7 classes.

Cela permet à Antra de répondre aux exigences du gouvernement, soit d'assurer une continuité des classes préscolaires à l'école primaire (équivalent Suisse : H1 à H7).

Le comité sensibilise par cette construction sur 2 niveaux à réduire le **COS** (Coefficient d'Occupation des Sols), de maintenir un maximum d'espaces verts non construits

permettant l'infiltration des eaux et d'encourager la plantation d'arbres pour ombrer les bâtiments.

10 Présentation du budget 2023

La structure est approximativement la même que celle de l'exercice précédent. Soit des **recettes pour CHF 31'800.-** et le total des **dépenses** se porte à **CHF 31'560.-** d'où un bénéfice de CHF 240.-

La part des charges du personnel représente 25% du budget (12,8% en 2021).

La parole n'est pas demandée.

VOTE : **Accepté** à l'unanimité.

Cotisation et don peuvent être payés sur l'IBAN CH33 0900 0000 1247 7559 9.
Toutefois, des bulletins avec QR-code sont à disposition.

11 Divers et propositions individuelles

Plusieurs questions pertinentes.

Pour les élèves sont-ce les mêmes ? oui. La médecin parle bien le français et contribue à dispenser des cours.

Coûts du dispensaire ? pas gratuit mais on a encaissé 125.- et 1'215.- d'écologie.

Formation des parents ? Les parents ont demandé des cours sur la réparation des machines agricoles qui sont dispensés le samedi. Et des cours de formation continue pour les enseignants par un ancien enseignant très méthodique. Cours de nutrition dispensé par la médecin. En résumé, les locaux sont très bien utilisés.

Les élèves marchent en moyenne 4 km pour venir à l'école.

M. Simon Smith, chef de service nous prie d'excuser la conseillère municipale de la Cohésion sociale, familles et jeunesse de Montreux, **Mme Jacqueline Pellet**. Il nous transmet le message de Mme Pellet qui félicite le comité pour tout le travail accompli au sein de cette association pour Madagascar.

Proposition pour l'AG 2024, le dernier lundi de mars.

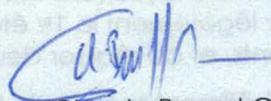
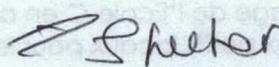
La parole n'est plus demandée. La séance est terminée à 21h08

* * *

L'Assemblée générale se termine autour du verre de l'amitié.

La Présidente

Le secrétaire



Anne-Lyne Stuber

Claude-Pascal Gruffat

Annexe : Statuts du 27-3-2023